

AUDIT ET DIAGNOSTIC

ERNST & YOUNG Audit

Exonhit S.A.
(Anciennement Exonhit Therapeutics S.A.)
Exercice clos le 31 décembre 2011

Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels

AUDIT ET DIAGNOSTIC
14, rue Clapeyron
75008 Paris
S.A.R.L. au capital de € 182.938

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Paris

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

Exonhit S.A.
(Anciennement Exonhit Therapeutics S.A.)

Exercice clos le 31 décembre 2011

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes annuels**

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Exonhit S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les principes, règles et méthodes comptables relatifs à la reconnaissance du chiffre d'affaires sont décrits dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe à la rubrique 2.1 « Produits d'exploitation ».
- Les principes, règles et méthodes comptables relatifs à l'évaluation des immobilisations financières sont décrits dans la note 2 « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe à la rubrique 2.4 « Immobilisations financières ».

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes, et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons de l'exactitude et la sincérité de ces informations.

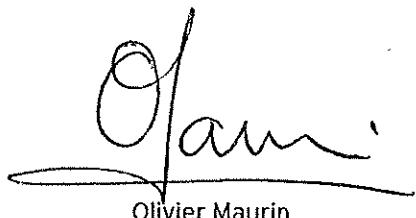
En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Paris-La Défense, le 28 mars 2012

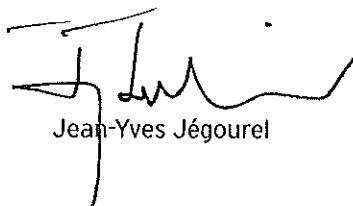
Les Commissaires aux Comptes

AUDIT ET DIAGNOSTIC

ERNST & YOUNG Audit



Olivier Maurin



Jean-Yves Jégourel

RUBRIQUES	Brut	Amortissement provisions	Net 31/12/11	Net 31/12/10
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	42 083	(42 083)	-	
Frais de recherche et développement				
Concession, brevets et droits similaires	871 388	(865 632)	5 756	93 860
Fonds commercial				
Immobilisations incorp. en cours	-		-	4 026
Autres immobilisations incorporelles	-		-	-
Avances et acomptes sur immo. incorp.				
	913 471	(907 715)	5 756	97 886
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., mat. et outillage ind.	825 386	(677 986)	147 400	228 120
Autres immobilisations corporelles	2 711 033	(2 251 564)	459 469	591 483
Immobilisations corp. en cours	25 588		25 588	3 617
Avances et acomptes				
	3 562 007	(2 929 550)	632 457	823 220
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participation par M.E.				
Autres participations	6 262 454	(6 262 294)	160	160
Créances rattachées à participations	6 071 897	(3 121 307)	2 950 590	3 402 022
Autres titres immobilisés	200 000	(22 200)	177 800	200 000
Prêts				
Autres immobilisations financières	84 917	-	84 917	81 868
	12 619 268	(9 405 801)	3 213 467	3 684 050
ACTIF IMMOBILISE	17 094 747	(13 243 067)	3 851 680	4 605 156

STOCKS ET EN-COURS	203 174		203 174	172 240
Stocks de matières premières			-	-
Stocks d'en-cours de product. de biens				
Stocks d'en-cours de product. de services				
Stocks de produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
CREANCES	203 174		203 174	172 240
Avances, acomptes versés sur commandes	123 948		123 948	45 686
Créances clients et comptes rattachés	1 004 246		1 004 246	1 145 884
Autres créances	1 972 005	(138 021)	1 833 984	2 058 396
Capital souscrit et appelé, non versé				
DISPONIBILITES ET DIVERS	3 100 199	(138 021)	2 962 178	3 249 967
Valeurs mobilières de placement	5 331 248		5 331 248	20 445 307
Disponibilités	5 346 950		5 346 950	2 902 273
Charges constatées d'avance	563 419	-	563 419	339 711
	11 241 617	-	11 241 617	23 687 291
ACTIF CIRCULANT	14 544 990	(138 021)	14 406 969	27 109 498

Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	1 464 609	-	1 464 609	1 639 683
TOTAL GENERAL	33 104 346	(13 381 088)	19 723 258	33 354 338

BILAN PASSIF

RUBRIQUES	Net 31/12/11	Net 31/12/10
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 545 909	545 909	533 068
Primes d'émission, de fusion, d'apport... 96 781 711	96 781 711	95 430 989
Ecarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale 796	796	796
Réserves statutaires et contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau (76 719 622)	(76 719 622)	(69 208 011)
Résultat de l'exercice (7 116 025)	(7 116 025)	(7 511 610)
	13 492 768	19 245 231
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS REGLEMENTEES		
CAPITAUX PROPRES	13 492 768	19 245 231
Fonds non remboursables et assimilés		6 522 178
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES	6 522 178	
Provisions pour risques 1 549 861	1 549 861	2 979 200
Provisions pour charges 232 176	232 176	194 508
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 782 037	3 173 708
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers	-	106 914
	-	106 914
AVANCES ET ACOMPTE RECUS SUR COMMANDES EN COURS		2 613
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés 1 869 501	1 869 501	1 563 584
Dettes fiscales et sociales 1 373 916	1 373 916	1 551 716
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés 29 900	29 900	
Autres dettes 2 329	2 329	150
	3 275 645	3 115 450
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 021 839	1 185 343
DETTES	4 297 485	4 410 321
Ecart de conversion passif 150 969	150 969	2 900
TOTAL GENERAL	19 723 258	33 354 338

COMPTE DE RESULTAT (Première partie)

RUBRIQUES	France	Export	Net 31/12/11	Net 31/12/10
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	10 558	4 941 644	4 952 202	8 075 293
Production vendue de services				
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	10 558	4 941 644	4 952 202	8 075 293

Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	3 311	920
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges	116 520	227 982
Autres produits	122 952	157 986
PRODUITS D'EXPLOITATION	5 194 985	8 462 181

CHARGES EXTERNES		
Achats de marchandises (et droits de douane)		
Variation de stock de marchandises	351 120	207 723
Achats de matières premières et autres approvisionnement	(52 320)	(77 937)
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)	7 248 999	9 592 482
Autres achats et charges externes	7 547 799	9 722 269
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	145 224	183 630
CHARGES DE PERSONNEL		
Salaires et traitements	3 304 288	3 364 987
Charges sociales	1 581 292	1 592 828
	4 885 581	4 957 815
DOTATIONS D'EXPLOITATION		
Dotations aux amortissements sur immobilisations	384 892	355 701
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	93 420
Dotations aux provisions sur actif circulant	127 991	123 328
Dotations aux provisions pour risques et charges	512 883	572 449
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	126 573	98 571
CHARGES D'EXPLOITATION	13 218 060	15 534 733
RESULTAT D'EXPLOITATION	(8 023 075)	(7 072 552)

COMPTE DE RESULTAT (Deuxième partie)

RUBRIQUES	Net 31/12/11	Net 31/12/10
RESULTAT D'EXPLOITATION	(8 023 075)	(7 072 552)
Bénéfice attribué ou perte transférée		
Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	4	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	641 878	842 703
Autres intérêts et produits assimilés	1 254 265	-
Reprises sur provisions et transferts de charges	541 156	420 765
Défauts positifs de change	8 840	12 824
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 446 143	1 276 292
CHARGES FINANCIERES		
Dotations financières aux amortissements et provisions	890 099	1 540 915
Intérêts et charges assimilés	1 339 282	970 818
Défauts négatifs de change	435 578	533 046
Charges nettes sur cession de valeurs mobilières de placement	-	-
	2 664 959	3 044 778
RESULTAT FINANCIER	(218 815)	(1 768 486)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	(8 241 890)	(8 841 038)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	2 005
Produits exceptionnels sur opérations en capital	35 000	12
Reprises sur provisions et transferts de charges	35 000	2 017
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	12 000	-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	1 752
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	-	-
	12 000	1 752
RESULTAT EXCEPTIONNEL	23 000	264
Participation des salariés aux fruits de l'expansion		
Impôts sur les bénéfices	(1 102 865)	(1 329 163)
TOTAL DES PRODUITS	7 676 128	9 740 490
TOTAL DES CHARGES	14 792 153	17 252 101
BENEFICE OU PERTE	(7 116 025)	(7 511 610)

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES
 (Montants en milliers d'euro, sauf nombre d'actions et données par action)

	Capital					Total capitaux propres
	Nombre d'actions	Montant	Prime d'émission	Réserves	Autres	
Au 31 décembre 2006	23 880 510	382	58 002	(45 334)	3	13 053
Augmentation de capital	800 000	13	6 082			6 095
Emission de nouveaux BSA						-
Exercice de BSA	1 574 989	25	6 499			6 524
Exercice des options de souscriptions d'actions	188 135	3	444			447
Frais d'opérations financières			(632)			(632)
Attribution d'actions gratuites	226 400	4	(4)			0
Résultat de la période			(7 449)			(7 449)
Subvention d'investissement				(2)		(2)
Au 31 décembre 2007	26 670 034	426	70 392	(52 783)	2	18 037
Augmentation de capital						-
Emission de nouveaux BSA						-
Exercice de BSA	65 516	1	93			94
Attribution options gratuites aux salariés	117 400	2	(2)			-
Exercice des options de souscriptions d'actions	25 000	0	188			189
Frais d'opérations financières			(23)			(23)
Résultat de la période			(8 634)			(8 634)
Subvention d'investissement				(1)		(1)
Au 31 décembre 2008	26 877 950	430	70 649	(61 417)	1	9 663
Augmentation de capital	4 161 075	67	15 537			15 604
Emission de nouveaux BSA						-
Exercice de BSA	414 384	7	1 444			1 450
Attribution options gratuites aux salariés	20 500	0	0			-
Exercice des options de souscriptions d'actions	227 450	4	817			821
Conversion d'O. C. 2010	1 076 923	17	6 983			7 000
Frais d'opérations financières			(1 201)			(1 201)
Résultat de la période			(7 790)			(7 790)
Subvention d'investissement			0			-
Au 31 décembre 2009	32 778 282	524	94 229	(69 208)	1	25 546
Augmentation de capital	463 097	7	1 424			1 431
Emission de nouveaux BSA						-
Exercice de BSA						-
Exercice des options de souscriptions d'actions	12 075	0	15			15
Frais d'opérations financières			(236)			(236)
Attribution d'actions gratuites	63 300	1	(1)			-
Résultat de la période			(7 512)			(7 512)
Actions propres						-
Au 31 décembre 2010	33 316 754	533	95 431	(76 720)	1	19 245
Augmentation de capital	782 718	13	1 475			1 487
Emission de nouveaux BSA						-
Exercice de BSA						-
Exercice des options de souscriptions d'actions	19 825	0	0			-
Frais d'opérations financières			(124)			(124)
Attribution d'actions gratuites						-
Résultat de la période			(7 116)			(7 116)
Actions propres						-
Au 31 décembre 2011	34 119 297	546	96 782	(83 836)	1	13 493

ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	6 071 897		6 071 897
Prêts	284 917	200 000	84 917
Autres immobilisations financières	6 356 814	200 000	6 156 814
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou illigieux	165 074	165 074	
Autres créances clients	1 004 246	1 004 246	
Créance représentative de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	58	58	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Impôts sur les bénéfices	-	-	
Etat - Taxe sur la valeur ajoutée	509 067	509 067	
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés	90 323	90 323	
Etat - Divers			
Groupe et associés	101 924	101 924	
Débiteurs divers	126 643	126 643	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	563 419	563 419	
TOTAL GENERAL	8 917 567	2 760 753	6 156 814

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 2 ans maximum à l'origine				
- à plus de 2 ans à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	893 189	893 189		
Personnel et comptes rattachés	688 860	688 860		
Sécurité sociale et autres organismes	375 673	375 673		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	220 552	220 552		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	88 830	88 830		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 006 211	1 006 211		
Autres dettes	2 329	2 329		
Dette représentat. de titres empruntés				
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 021 839	1 021 839		
TOTAL GENERAL	4 297 485	4 297 485	-	-

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

**NOTES ANNEXES AUX ETATS FINANCIERS
AU 31 DECEMBRE 2011**

	SOMMAIRE	PAGE
1. NATURE DE L'ACTIVITE	2	
2. PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES	3	
3. ACCORDS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT	7	
4. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011	8	
5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	11	
6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES	12	
7. IMMOBILISATIONS FINANCIERES	13	
8. STOCKS	13	
9. CREANCES	14	
10. DETAIL DES PRODUITS A RECEVOIR	14	
11. VENTILATION DES CREANCES ET DES DETTES SELON LEUR ECHEANCE	14	
12. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT ET DISPOSIBILITES	15	
13. DETAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	15	
14. CAPITAL SOCIAL	15	
15. FONDS NON REMBOURSABLES ET ASSIMILES	18	
16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	19	
17. DETTES FINANCIERES	20	
18. DETTES DIVERSES	20	
19. DETAIL DES CHARGES A PAYER	21	
20. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS	21	
21. SITUATION FISCALE LATENTE	21	
22. TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES	22	
23. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN	22	
24. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT	23	
25. HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES	24	
26. TRANSACTIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES	24	
27. EFFECTIF MOYEN	25	
28. DROIT INDIVIDUEL DE FORMATION	25	
29. FILIALES ET PARTICIPATIONS	25	
30. ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDES	25	
31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE	25	

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

1. NATURE DE L'ACTIVITE

Exonhit est une société spécialiste de la médecine personnalisée qui développe des produits diagnostiques et thérapeutiques, pour son propre portefeuille dans le domaine des maladies neurodégénératives et du cancer, et en partenariat avec de grands groupes industriels et des centres hospitalo-universitaires.

La Société a été immatriculée le 20 novembre 1997. Depuis le 17 novembre 2005, Exonhit SA est cotée sur le marché NYSE Alternext à Paris (code ISIN : FR0004054427) et fait partie de l'indice NYSE Alternext OSEO Innovation. Exonhit publie en ligne ses informations sur le site : <http://www.Exonhit.com>.

Présentation de la plateforme technologique :

La Société a mis au point des technologies propriétaires permettant d'exploiter l'épissage alternatif de l'ARN, un processus biologique complexe, qui joue un rôle reconnu dans les maladies. Cette expertise a permis à la Société de construire une plateforme de découverte de diagnostics innovants et de nouveaux médicaments.

L'épissage alternatif de l'ARN est un processus biologique naturel essentiel grâce auquel un seul gène peut donner naissance à plusieurs protéines. Des anomalies de l'épissage alternatif de l'ARN peuvent conduire à la production de différentes versions de protéines qui peuvent entraîner, ou contribuer, au développement de différentes maladies.

La Société a développé sous le nom de SpliceArray™ un procédé et des outils uniques qui permettent de mettre au point des biopuces capables d'identifier les anomalies de l'épissage alternatif sur l'ensemble d'un génome. Des versions spécifiques ont été développées pour couvrir le génome de l'homme, du rat et de la souris. Ces biopuces sont intégrées à la plateforme de découverte d'Exonhit qui, combinée à son savoir-faire pour identifier les séquences d'événements moléculaires et cellulaires associées aux maladies et difficilement détectables au moyen d'autres technologies, permet d'identifier de nouvelles cibles thérapeutiques et de nouveaux biomarqueurs.

Des brevets portant à la fois sur la plateforme de découverte et ses applications sont déjà accordés aux Etats-Unis et en Europe. Ces brevets couvrent non seulement la mise au point et la conception d'outils de recherche, notamment des biopuces, mais aussi leurs applications dans des domaines aussi fondamentaux que les diagnostics, les traitements médicamenteux personnalisés ou la détection d'effets indésirables.

Présentation du portefeuille de produits :

La Société exploite son savoir-faire et sa propriété intellectuelle dans deux domaines clés d'application : le diagnostic et le thérapeutique.

Cette exploitation est réalisée, d'une part, en menant ses propres développements dans le domaine des maladies neurodégénératives et des cancers et, d'autre part, dans le cadre d'accords de collaboration avec des laboratoires pharmaceutiques et des instituts de recherche comme Allergan, Pfizer, bioMérieux, et l'Institut Gustave Roussy.

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

La Société a deux produits avancés, AclarusDx™, son test sanguin pour la maladie d'Alzheimer développé en propre, et AGN0001, un candidat médicamenteux pour le traitement des douleurs neuropathiques développé par Bristol Myers Squibb (BMS).

Dans le domaine diagnostique, Exonhit a obtenu le marquage CE d'AclarusDx™ le 15 mars 2011. Dans ce cadre, la Société a signé un accord avec Almac Diagnostics Ltd, un laboratoire centralisé agréé, qui effectuera le test pour son compte. AclarusDx™ est actuellement en cours d'introduction dans des centres mémoire français dans le cadre d'une étude clinique observationnelle en vie réelle dont l'objectif est d'en finaliser le positionnement dans le processus actuel de diagnostic de la maladie d'Alzheimer. Une étude pilote du test est également en cours aux Etats-Unis pour en évaluer les performances sur ce marché.

Dans le domaine thérapeutique, une licence sur AGN0001, le produit le plus avancé issu de la collaboration avec Allergan, a été cédée à BMS en 2010. BMS assure désormais le développement de ce produit qui est actuellement en essai clinique de phase II dans le domaine des douleurs neuropathiques. En fonction du succès de ce développement, la Société pourrait recevoir des paiements d'étapes ainsi que des redevances lors de la commercialisation.

Enfin, la Société dispose en propre et en partenariat d'autres candidats produits à des stades plus précoce à la fois dans les domaines diagnostique et thérapeutique.

2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont établis conformément à la réglementation française en vigueur (Règlement 99-03) en application des principes fondamentaux (image fidèle, comparabilité, continuité d'activité, régularité, sincérité, prudence, indépendance des exercices, permanence des méthodes). La Société dispose des fonds propres suffisants pour poursuivre son développement au cours des douze prochains mois. La Société présente dans son bilan au 31 décembre 2011 des disponibilités et valeurs mobilières de placement d'un montant total de 10,7 millions d'euros (cf Note 12) investis en FCP monétaires à valeur liquidative quotidienne et faible volatilité et comptes à terme auprès de la Société Générale, de la BNP Paribas, et de la Banque Populaire, en France.

D'autre part, la Société a émis en novembre 2006 pour 13,5 millions d'euros d'obligations convertibles à maturité novembre 2011 (cf Note 15). En 2009, 1.076.923 des 2.080.335 obligations convertibles ont été converties en actions. La dette représentée par ces obligations convertibles avait ainsi été ramenée à 6,5 millions d'euros. En application du principe de prudence, ces obligations arrivant à maturité en novembre 2011, la direction de la Société avait décidé en 2010 d'enregistrer dans les comptes une provision pour prime de remboursement d'un montant de 1 254 K€ pour tenir compte du risque de non conversion des obligations. En octobre 2011, un rachat de 267.010 titres a eu lieu au cours de 7,84 €, soit un nominal de 1.736 K€ pour un capital net de 2.093 K€. Puis à l'échéance du 8 novembre 2011, la Société a procédé au remboursement et à l'annulation de la totalité de son emprunt. Ce remboursement a représenté un montant brut d'environ 5.879 K€, coupon compris, dont 1.254 K€ étaient déjà provisionnés dans les comptes au titre de la prime de remboursement comme indiqué ci-dessus et ont donc été utilisés sur l'exercice. A ce jour, Exonhit SA n'a plus de dette obligataire.

Ces principes comptables requièrent de la part de la Direction la détermination de certaines estimations et hypothèses pouvant avoir une incidence sur les chiffres présentés dans les états financiers et les notes annexes. Les réalisations sont toujours susceptibles de différer de ces estimations initiales.

Les éléments retenus en comptabilité sont évalués selon la méthode des coûts historiques.

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.1. *Produits d'exploitation*

Les produits d'exploitation de la Société incluent des produits de recherche et développement, des subventions reçues d'organismes publics, et des produits liés aux ventes de services

Les produits de recherche et développement sont principalement issus de contrats de recherche signés entre la Société et des partenaires stratégiques pharmaceutiques ou diagnostiques. L'objet et la durée des contrats sont variables. Ces contrats peuvent couvrir des étapes différentes de processus de recherche et développement d'un médicament ou d'un diagnostic. Certains contrats sont concentrés sur un stade particulier du processus de recherche et développement, comme la toxicologie, alors que d'autres couvrent tout le processus de recherche et développement des produits diagnostiques ou thérapeutiques. Selon ces contrats, la Société reçoit en général les différents types de paiements suivants :

- *un montant non remboursable reçu à la signature du contrat* : ce montant est immédiatement enregistré en chiffre d'affaires dès lors que sa recouvrabilité est assurée et à condition qu'aucune obligation future ne subsiste à la charge du Groupe, qu'il n'existe pas de condition de validation préalable par le cocontractant, et qu'il n'existe pas d'autre obligation future au titre d'un contrat connexe. Dans le cas contraire, ce montant est enregistré en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat ;
- *des paiements de recherche et développement* : ces montants sont en général reçus trimestriellement. Soit ils sont liés au nombre de personnes dédiées par la Société au programme de recherche, soit ils représentent un montant forfaitaire. Dans le premier cas, à partir du moment où le nombre de personnes dédiées correspond à celui stipulé dans le contrat, le montant est reconnu en chiffre d'affaires linéairement sur la période de développement correspondante. Dans le deuxième cas, il est en général appliqué un taux de marge estimé sur la totalité de la prestation, et le chiffre d'affaires est reconnu en fonction de l'avancement des travaux ;
- *des paiements non remboursables liés au franchissement des étapes clés des programmes de recherche et développement* : ces montants sont enregistrés en chiffre d'affaires linéairement sur la durée du contrat dès qu'ils sont définitivement acquis lorsqu'il existe une obligation de performance et que la juste valeur associée à chaque sous-phase du programme de recherche et développement ne peut pas être démontrée. Dans le cas contraire, ils sont enregistrés en chiffre d'affaires à la date de franchissement de l'étape clé ;

Les ventes de service SpliceArray sont reconnues lorsque la prestation a été réalisée.

Les paiements reçus avant que les critères de comptabilisation en chiffre d'affaires ne soient remplis sont inscrits au bilan en produits constatés d'avance.

La Société inclut dans les produits les subventions reçues d'organismes publics au fur et à mesure de leur octroi. Lorsque ces subventions sont assorties de conditions particulières, leur comptabilisation en produit d'exploitation reste subordonnée à la réalisation de ces conditions. Les recettes issues de ces subventions et s'inscrivant dans le cadre de programme de recherche à long terme sont enregistrées en produits selon la méthode du pourcentage d'avancement, à défaut de phases prédéfinies ou d'exigences techniques particulières. Une fois les conditions remplies ou les étapes du projet franchies, ces subventions sont définitivement acquises à la Société.

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.2. *Frais de recherche et développement et crédit d'impôt correspondant*

Les frais de recherche et développement composés essentiellement de dépenses de personnel, d'achats de consommables, de travaux et études sous-traités et de charges d'amortissement d'immobilisations sont enregistrés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Ces frais, dont le montant s'élève à 5 749 K€ contre 6 040 K€ pour l'exercice précédent, ouvrent droit en France, en partie et sous certaines conditions, à un crédit d'impôt enregistré à la clôture de l'exercice. Lorsqu'il n'a pu être utilisé pour compenser un impôt dû, le crédit d'impôt fait l'objet d'un remboursement dans la quatrième année suivant sa constatation. À compter de l'exercice 2008, le crédit d'impôt recherche est uniquement fonction du volume des frais de recherche et développement. De plus, l'état a reconduit la possibilité de demander le remboursement anticipé de ces crédits. Le montant du crédit d'impôt recherche comptabilisé au titre de l'exercice 2011 s'élève à 1 103 K€ contre 1 329 K€ au titre de l'exercice 2010.

2.3. *Immobilisations incorporelles et corporelles*

Afin de déterminer les conséquences de l'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-6 au 1er janvier 2005, des travaux ont été réalisés en interne sur les immobilisations incorporelles et corporelles. Les durées d'amortissement pratiquées jusqu'à présent ainsi que la décomposition de ces immobilisations sont conformes à la nouvelle réglementation.

• Immobilisations incorporelles

Elles sont composées :

- de frais de constitution initiale de la société, amortis selon le mode linéaire sur une durée de 3 ans,
- de logiciels, amortis selon le mode linéaire sur des durées variant de 1 à 3 ans,
- de licences, de brevets acquis et de marques, amortis selon le mode linéaire sur des durées respectives de 3 ans et 5 ans.

Lors de l'arrêté des comptes, la Société revoit systématiquement la valeur nette comptable de ces immobilisations incorporelles. S'il existe des facteurs internes ou externes montrant que l'un de ces actifs a perdu de la valeur, la Société réalise un test de dépréciation, et calcule la juste valeur de l'actif selon la méthode des flux futurs de trésorerie actualisés. Si la juste valeur ainsi évaluée se révèle inférieure à la valeur nette comptable, la Société comptabilise une dépréciation exceptionnelle égale à la différence entre la valeur nette comptable de l'immobilisation incorporelle et sa juste valeur. Aucune dépréciation exceptionnelle n'a été constatée aux 31 décembre 2011 et 2010.

Les coûts fixes d'étude et de réalisation des biopuces basées sur la technologie Affymetrix (*Design Fees*) sont inscrits à l'actif du bilan lorsque la Société démontre une utilisation future et sont amortis de manière linéaire sur une durée de vie estimée à 3 ans. Si la commercialisation d'une de ces puces venait à être abandonnée, ces coûts seraient alors sortis des immobilisations incorporelles et amortis de manière exceptionnelle.

• Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient, constitué de la valeur d'acquisition et des frais accessoires. Les amortissements sont pratiqués sur la durée d'utilité des biens, selon les modalités suivantes :

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

	<u>Méthode</u>	<u>Durée</u>
Agencements et installations générales	Linéaire	10 ans
Matériel et outillage	Linéaire	5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	3 ans

Une provision pour dépréciation des immobilisations corporelles est enregistrée lorsqu'il apparaît que leurs valeurs nettes comptables deviennent, de façon irréversible, supérieures aux flux futurs de trésorerie actualisés dégagés par leur exploitation. Aucune provision n'a été comptabilisée aux 31 décembre 2011 et 2010.

Des sorties d'immobilisations ont été effectuées au cours de l'exercice 2011 comprenant principalement une vente de matériel de laboratoire (séquenceur vendu pour 35 K€, que l'on retrouve en produit exceptionnel) et de la mise au rebut de matériel (donc la VNC était nulle).

2.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent :

- les investissements (titres de participation et créance rattachée) effectués dans la filiale américaine, Exonhit, Inc.
- les dépôts et cautionnement
- un contrat de liquidité

Les titres de participation et créances rattachées sont comptabilisés au plus bas de leur coût d'acquisition ou de leur valeur d'utilité et respectivement à 100% et à hauteur de la situation nette de la filiale. La valeur d'utilité s'apprécie en tenant compte des perspectives d'activité et de rentabilité de la participation. La valeur d'utilité de la participation dans Exonhit Inc. a été revue au 31 décembre 2011. Une provision nette supplémentaire de 868 K€ a été enregistrée sur l'exercice 2011 sur la créance rattachée à hauteur de la situation nette négative de la filiale. Au 31 décembre 2011, les titres de participation et les créances rattachées sont provisionnés à hauteur de 6 262 K€ et 3 121 K€ respectivement.

2.5. Crédits et dettes

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur historique. Une provision est constituée sur les créances pour ramener la valeur historique à la valeur de réalisation lorsque celle-ci est inférieure.

2.6. Disponibilités et valeurs mobilières de placement

Les disponibilités sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles et par les placements à court terme, sans risque en capital, dont l'échéance est inférieure ou égale à trois mois à leur date d'acquisition.

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur valeur actuelle si celle-ci est inférieure. Les plus-values de cession sont calculées selon la méthode du premier entré - premier sorti.

2.7. Opérations en devises

Les opérations en devises sont converties au taux de change en vigueur au jour de l'opération. En fin d'exercice, les créances et dettes en devises sont converties au taux de clôture et les gains ou pertes de change latents sont enregistrés au bilan dans les comptes augmentation ou diminution de créances et de dettes. Les pertes latentes non couvertes sont intégralement provisionnées.

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

2.8. Provision pour risques et charges

Des provisions sont comptabilisées pour les risques et charges nettement précisés quant à leur objet et dont l'échéance ou le montant ne peuvent être fixés de façon précise, lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis de tiers et qu'il est probable ou certain que cette obligation provoquera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente. Une provision pour indemnités de départ à la retraite a été comptabilisée conformément à la recommandation 2003-R01 du CNC (cf note 16).

2.9. Options et bons de souscription d'actions

Les actions émises dans le cadre de l'exercice d'options de souscription d'actions ou de bons de souscription d'actions sont inscrites en augmentation de capital à la date d'exercice et au prix d'exercice des options ou des bons.

2.10. Droit individuel à la formation (DIF)

Les dépenses engagées au titre du DIF constituent une charge de la période et ne donnent donc lieu à aucune provision. Une mention est faite dans l'annexe du volume d'heures à la clôture de l'exercice de la part ouverte des droits avec indication du volume d'heures n'ayant pas fait l'objet de demandes de salariés.

3. ACCORDS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

1) Partenariat avec Allergan

Le 20 décembre 2002, la Société a signé un accord de collaboration avec la société Allergan Sales L.L.C. (« Allergan »), une filiale d'Allergan, Inc., société pharmaceutique américaine cotée au *New York Stock Exchange*. La collaboration de la Société avec Allergan porte sur le développement de nouveaux médicaments dans les domaines de l'ophtalmologie, de la douleur et des maladies neurodégénératives. En rémunération des efforts de recherche réalisés par la Société dans le cadre de cette collaboration, Allergan effectue des paiements annuels de recherche et développement. Ces paiements sont ajustés à la hausse chaque année en fonction de la progression de l'indice PPIPP (*Producer Price Index for Pharmaceutical Preparation*) publié par le *U.S. Department of Labor, Bureau of Labor statistics*. La Société peut également recevoir des paiements d'Allergan liés au franchissement d'étapes clés du programme. Outre ces paiements, la Société recevra des redevances sur les ventes de produits issus de cette collaboration. La Société a également des options de co-développement et co-commercialisation dans des domaines thérapeutiques qui sont en dehors des secteurs stratégiques clés d'Allergan. En cas d'exercice de ces options, Exonhit recevra une part des profits sur tous les médicaments commercialisés faisant l'objet des options exercées.

Dans un premier temps, les demandes de brevets sur les cibles et sur les méthodes d'utilisation de ces cibles issues de la collaboration sont la propriété de la Société qui garde le droit de prendre toutes les décisions de protection de propriété industrielle en consultation avec le comité scientifique en charge de superviser et de gérer cette collaboration. Cependant, sur certaines cibles sélectionnées, les demandes de brevets feront l'objet d'une propriété conjointe entre Allergan et Exonhit. Allergan possédera des droits exclusifs mondiaux sur les composés développés dans les domaines de l'ophtalmologie et de la douleur. La Société dispose d'une option pour exercer les droits de co-développement et de co-commercialisation des composés issus de la collaboration dans le champ d'applications autres que la douleur, l'ophtalmologie et les maladies neurodégénératives. Ces droits de co-développement et de co-commercialisation des composés issus de la collaboration cessent en cas de non-respect des clauses contractuelles.

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Cette collaboration avait initialement une durée de cinq ans. Allergan et la Société ont conclu le 14 mars 2005 un avenant en vertu duquel l'accord de collaboration a été prolongé de deux ans, soit jusqu'en décembre 2007. Un nouvel avenant a été signé en juillet 2006 prolongeant la collaboration jusqu'en décembre 2009. En décembre 2007, ces deux avenants ont été regroupés dans un nouveau contrat qui en outre procurait à Allergan une option pour renouveler cette collaboration pour deux années supplémentaires jusqu'à décembre 2011, option qui a été exercée par Allergan en 2008. Le 16 septembre 2011, un quatrième avenant prolongeant la collaboration de deux ans jusqu'à décembre 2013 a été signé.

En parallèle, un accord de conseil a été signé en mars 2008 avec les fondateurs de la Société qui continuent à soutenir l'effort de recherche. Cet accord est prolongé pour une durée similaire à celle des avenants au contrat avec Allergan.

Les paiements de R&D effectués par Allergan à Exonhit dans le cadre de l'avenant de septembre 2011 ont été redéfinis pour les deux années et certains autres termes du contrat ont été revus.

2) Partenariat avec bioMérieux

Exonhit a choisi de nouer des partenariats avec des sociétés leaders dans le domaine du diagnostic pour pouvoir tirer profit du développement de ce marché.

Après un premier accord de recherche conclu en 2000, la Société a signé le 1^{er} janvier 2003 un accord de recherche et développement avec la société bioMérieux. Cet accord portait initialement uniquement sur le cancer du sein et a été renouvelé en 2005 pour une durée de 6 ans. Le domaine du contrat de recherche avec bioMérieux couvre désormais tous les diagnostics sanguins et tissulaires dans le domaine des cancers, incluant, outre le cancer du sein, celui du colon et de la prostate.

En rémunération des efforts de recherche réalisés par la Société dans le cadre de cette collaboration, bioMérieux effectue des paiements de recherche et développement par projet diagnostic. La Société peut également recevoir des paiements de bioMérieux liés au franchissement d'étapes clés pour chaque projet. Outre ces paiements, la Société recevra des redevances sur les ventes réalisées dans le cadre d'une option de licence commerciale exclusive et mondiale d'utilisation et d'exploitation des résultats de la collaboration.

Les revenus issus de cette collaboration avaient été initialement comptabilisés dans le cadre d'un accord multi-projets attribuant la même valeur à chacun des projets initiés. La signature d'un avenant rendant les 2 derniers projets optionnels, la politique de reconnaissance des revenus a été modifiée. Ce changement est effectué de manière prospective car il s'agit d'un changement d'estimation. Ainsi, le revenu issu du projet en cours (cancer de la prostate) sera reconnu sur la durée résiduelle des travaux à réaliser par Exonhit pour un montant moindre que les revenus initialement reconnus sur le projet précédent (cancer du colon). Cette reconnaissance des revenus n'a aucun impact sur les paiements reçus. Les délais supplémentaires nécessaires pour la finalisation du projet ont conduit à changer l'estimation de la linéarisation des revenus. Le protocole de l'étude pour le dépistage du cancer de la prostate ayant été approuvé et les travaux ayant repris, le reliquat des revenus correspondant à ce programme a été reconnu sur l'exercice 2011.

4. ELEMENTS MARQUANTS DE L'EXERCICE 2011

a) Marquage CE d'AclarusDx® et démarrage de deux études cliniques

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Exonhit a annoncé au cours du premier trimestre 2011 le marquage CE d'AclarusDx®, son test sanguin d'aide au diagnostic de la maladie d'Alzheimer. Ce marquage donne à AclarusDx® le statut de Diagnostic In Vitro (DIV). Il s'agit d'une étape indispensable dans le cycle de vie du test. L'obtention du marquage CE permet à Exonhit de mettre AclarusDx® à la disposition des Centres Mémoire, en particulier les Centres Mémoire de Ressource et de Recherche (CMRR) en France.

Au cours du deuxième semestre 2011, Exonhit a démarré une étude pilote d'AclarusDx™ aux Etats-Unis pour en évaluer les performances sur ce marché. La société a également démarré une étude clinique observationnelle en vie réelle dans des Centres Mémoire français avec pour objectif de finaliser le positionnement d'AclarusDx™ dans le processus actuel de diagnostic de la maladie d'Alzheimer.

b) Succès de la validation clinique d'EHT Dx14

Au cours du premier trimestre, Exonhit a annoncé l'obtention d'excellents résultats pour la première partie de l'étude de validation d'EHT Dx14, nouvelle signature transcriptomique permettant de différencier, au niveau moléculaire, les tumeurs mammaires bénignes des tumeurs malignes du sein.

Au cours du troisième trimestre, Exonhit a annoncé la validation définitive des performances de son test EHT Dx14 qui détermine la nature exacte d'une tumeur mammaire dans plus de 90% des cas, et dans quatre cas sur cinq lorsque la nature de la tumeur n'a pu être déterminée par le cytopathologiste.

Les excellents résultats de la validation d'EHT Dx14 démontrent clairement que la technologie d'Exonhit permet de développer des tests de diagnostic d'excellente performance.

c) Publication des résultats de la Phase IIa d'EHT 0202 dans Current Alzheimer Research

La société a annoncé en avril 2011 la publication des résultats de Phase IIa d'EHT 0202, son candidat médicament phare dans la maladie d'Alzheimer, dans le journal *Current Alzheimer Research*. Les résultats de l'étude montrent qu'EHT 0202 présente une bonne sécurité d'emploi, et est généralement bien toléré chez les patients.

Ces données positives plaident en faveur du passage en Phase IIb d'EHT 0202 afin d'évaluer son efficacité clinique et de confirmer sa bonne tolérance dans un plus grand nombre de patients Alzheimer et pendant une durée de traitement plus longue.

d) Changement de nom : ExonHit Therapeutics devient Exonhit

Lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 18 mai 2011, les actionnaires ont notamment approuvé le changement de nom d'ExonHit Therapeutics qui devient « Exonhit »

Ce changement de nom s'inscrit dans un désir de simplification mais avant tout, il reflète la stratégie d'Exonhit qui est de devenir un acteur clé de la médecine personnalisée en développant des biomarqueurs et des diagnostics compagnons en partenariat avec l'industrie pharmaceutique.

e) Signature d'un accord avec Almac Diagnostics Limited

Au cours du deuxième trimestre 2011, la société a annoncé la signature d'un accord avec Almac Diagnostics Limited qui servira de laboratoire de référence pour l'analyse des échantillons testés avec

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

AclarusDx®, son test sanguin d'aide au diagnostic de la maladie d'Alzheimer en cours d'introduction sur le marché français du diagnostic *in vitro*.

Cet accord fait suite à un transfert de technologie réussi entre Exonhit et Almac réalisé au cours des mois précédents.

f) Réorganisation de la filiale américaine

Afin de mettre en œuvre sa stratégie avec succès, la Société a entrepris d'optimiser son organisation. Dans ce cadre, les activités de R&D pratiquées aux Etats-Unis ont été rapatriées dans les unités parisiennes de la Société, et le laboratoire de Gaithersburg dans le Maryland a été fermé. Au delà d'une optimisation du fonctionnement, cette structure allégée permet également de réduire les coûts de fonctionnement de la filiale américaine.

g) Augmentation de capital

Le 27 juillet 2011, la Société a émis 782 718 actions nouvelles au prix de souscription de 1,90 euros par action dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription en faveur d'une catégorie de personne dénommée, soit un montant total levé de € 1,5 million (cf note 14.1). Cette émission a été réalisée dans le cadre du dispositif fiscal dit « Loi TEPA » (loi N°2007-1223 du 21 août 2007).

h) Signature d'un accord avec Pfizer

Au cours du quatrième trimestre 2011, la société a annoncé la signature d'un accord de recherche avec Pfizer Inc. pour l'identification de nouveaux biomarqueurs de la maladie d'Alzheimer avec la technologie Genome-Wide SpliceArray™ (GWSA) d'Exonhit.

Dans le cadre de cet accord, les deux sociétés mèneront conjointement une étude pilote en utilisant la plateforme technologique GWSA d'Exonhit pour explorer des marqueurs moléculaires de la maladie d'Alzheimer associés aux paramètres cliniques. Des échantillons fournis par Pfizer et provenant de sujets âgés et sains, de patients atteints de troubles cognitifs légers et de patients atteints de la maladie d'Alzheimer seront testés au cours de cette étude.

i) Renouvellement du contrat de collaboration avec Allergan

Au cours du quatrième trimestre 2011, Exonhit a annoncé le renouvellement de sa collaboration avec Allergan Sales, LLC (NYSE : AGN) pour la découverte de nouveaux composés thérapeutiques. La collaboration avait été initiée en décembre 2002 et déjà renouvelée plusieurs fois. Elle est étendue à nouveau jusqu'à décembre 2013.

Les objectifs de cette collaboration restent inchangés avec l'identification, le développement et la commercialisation de composés pour le traitement de maladies neurodégénératives, de la douleur et de l'ophtalmologie.

j) Remboursement de l'emprunt obligataire convertible

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

En octobre 2011, un rachat de 267.010 titres a eu lieu au cours de 7,84 €, soit un nominal de 1.736 K€ pour un capital net de 2.093 K€.

Puis à l'échéance du 8 novembre 2011, la Société a procédé au remboursement et à l'annulation de la totalité de son emprunt représenté par 736.402 obligations convertibles en actions nouvelles émises en novembre 2006 et venant à échéance en novembre 2011. Ce remboursement a représenté un montant brut d'environ 5.879 K€, coupon compris, dont 1,3 million d'euros était déjà provisionné dans les comptes au titre de la prime de remboursement. A ce jour, Exonhit SA n'a plus de dette obligataire.

5. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les mouvements ayant affecté les valeurs brutes et les amortissements sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	31/12/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Frais de constitution	42			42
Logiciels	607			607
Brevets	60			60
Licences	195	7		202
Marques	2			2
Concessions et droits similaires, brevets...	865	7		871
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours	4		4	0
TOTAL VALEUR BRUTE	911	7	4	913

AMORTISSEMENTS	31/12/2010	Dotations	Reprises	31/12/2011
Frais de constitution	42			42
Logiciels	540	67		607
Brevets	60			60
Licences	168	28		196
Marques	2			2
Concessions et droits similaires, brevets...	771	95		866
Autres immos incorporelles				
Immobilisations en cours				

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TOTAL AMORTISSEMENTS	813	95		908
-----------------------------	-----	----	--	-----

TOTAL VALEUR NETTE	98	(88)	4	6
---------------------------	----	------	---	---

En 2011, les acquisitions correspondent principalement à des licences.

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les mouvements ayant affecté les valeurs brutes et les amortissements sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Installations techniques				
Matériel industriel	838	13	26	825
Outilage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	2 032	11		2 043
Matériel de transport				
Matériel de bureau & info	499	53		553
Mobilier	134		18	116
	2 665	64	18	2 711
Immobilisations en cours				
Immobilisations Corporelles en-cours	4	26	4	26
TOTAL VALEUR BRUTE	3 507	103	48	3 562

AMORTISSEMENTS	31/12/2010	Dotations	Reprises	31/12/2011
Installations techniques				
Matériel industriel	610	94	26	678
Outilage industriel				
Autres immos corporelles				
Agencements divers	1 542	136		1 677
Matériel de transport				
Matériel de bureau & info	408	57		465
Mobilier	123	4	18	109
	2 074	196	18	2 252
Immobilisations en cours				
Agencement en-cours				
TOTAL AMORTISSEMENTS	2 684	290	44	2 930

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

TOTAL VALEUR NETTE	823	(187)	4	632
---------------------------	-----	-------	---	-----

Les acquisitions de l'exercice concernent principalement du matériel informatique et du matériel de laboratoire, entre-autre du matériel en provenance de la filiale américaine et qui a été transféré vers la France lors de la fermeture des laboratoires.

7. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Les mouvements ayant affecté les valeurs brutes et les provisions pour dépréciation sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)

IMMOBILISATIONS	31/12/2010	Augmentations	Diminutions	31/12/2011
Titres de Participation (Exonhit Inc)	6 262			6 262
Créances rattachées à des participations	5 655	417		6 072
Autres formes de participation				
- <i>Dépôts et cautionnement</i>	82	3		85
- <i>Contrat de liquidité</i>	85	115	96	104
- <i>Actions propres</i>	115	96	115	96
Autres immos financières	282	214	211	285
TOTAL VALEUR BRUTE	12 200	631	211	12 619

PROVISIONS	31/12/2010	Dotations	Reprises	31/12/2011
Titres de Participation (Exonhit Inc)	6 262			6 262
Créances rattachées à des participations	2 253	868		3 121
Autres formes de participation				
Autres immos financières		22		22
TOTAL PROVISIONS	8 516	890		9 405

TOTAL VALEUR NETTE	3 684	(259)	211	3 214
---------------------------	-------	-------	-----	-------

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Au 31 décembre 2011, la situation nette de la filiale américaine est négative, tout comme en 2010. Une dotation nette supplémentaire sur créances rattachées aux participations a été comptabilisée au 31 décembre 2011 pour 868 K€ afin d'amener la provision à hauteur de la situation nette négative de la filiale, soit (3.121) K€.

8. STOCKS

Les stocks sont composés de différents modèles de biopuces pour une valeur de 203 K€.

9. CRÉANCES

(en milliers d'euros)

Créances Nettes	31/12/2011	31/12/2010
Avances et acomptes versés	124	46
dont avance honoraires divers	124	46
Créances clients et comptes rattachés	1 004	1 146
dont Allergan	982	1 143
Autres créances	1 834	2 058
dont Crédit d'Impôt Recherche	1 103	1 329
dont Etat, TVA	509	510
dont Produit divers à recevoir (dégrèvement de TP)	90	91
dont Exonhit Inc	102	100
dont Provision clients douteux, nette des dépréciations (sous-locataire de l'ancien siège social)	27	28
dont avoirs à recevoir	3	
Total	2 962	3 250

10. DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

(en milliers d'euros)

Produits à recevoir	31/12/2011	31/12/2010
Clients, factures à établir (inclus dans créances clients et comptes rattachés)	30	3
Produits à recevoir (inclus dans les autres créances)	1 193	1 420
dont crédit d'impôt recherche de l'exercice.....	1 103	1 329
dont produits divers à recevoir – dégrèvement Taxe professionnelle 2010.....	90	91

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Intérêts courus à recevoir (inclus dans les disponibilités)	111	182
Total	1 334	1 605

11. VENTILATION DES CRÉANCES ET DES DETTES SELON LEUR ÉCHÉANCE

Voir tableau « Etat des échéances des créances et dettes » joint.

12. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT ET DISPOBILITÉS

Les valeurs mobilières de placement et disponibilités se détaillent comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre	
	2011	2010
Valeurs mobilières de placement et créances assimilées.....	5.331	20.445
Disponibilités.....	5.347	2.902
Valeurs mobilières de placement et disponibilités.....	10.678	23.348

Au 31 décembre 2011, les valeurs mobilières de placement étaient principalement composées de :

- SICAV de trésorerie pour un montant de 490 K€
- comptes à terme non bloqués pour un montant de 1.750 K€
- Dual dépôt en devises (dollars US) pour un montant de 3.091 K€.

Les plus-values nettes réalisées sur les cessions de valeurs mobilières au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2011 s'élèvent à 9 K€ contre 13 K€ au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

13. DÉTAIL DES CHARGES ET PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Les charges constatées d'avance sont composées de charges relatives à l'exercice 2012 liées essentiellement aux loyers (99 K€), aux abonnements, à la maintenance, aux honoraires (dont LFB Partners 243 K€), aux cotisations, à la sous-traitance et aux assurances. Elles s'élèvent à 563 K€ au 31 décembre 2011 contre 340 K€ au 31 décembre 2010.

Les produits constatés d'avance s'élèvent à 1 022 K€ au 31 décembre 2011 contre 1 185 K€ au 31 décembre 2010 et correspondent aux travaux facturés à la clôture de l'exercice devant être réalisés au cours de l'années 2012.

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

14. CAPITAL SOCIAL

14.1. Capital social actuel

Au 31 décembre 2011, le capital social de la société mère est composé de 34.119.297 actions d'une valeur nominale de 0,016 €, toutes de même catégorie, dont 802.543 nouvelles actions émises au cours de l'exercice 2011.

Au cours de l'exercice 2011, 802.543 actions nouvelles ont été émises, dont :

- 19.825 actions résultant de l'acquisition et l'émission d'action attribuées gratuitement,
- 782.718 actions résultant de l'émission d'actions nouvelles dans le cadre d'une augmentation de capital (loi « TEPA »).

Le 27 juillet 2011, la Société a émis 782.718 actions nouvelles au prix de souscription de 1,90 euros par action dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription, soit un montant total levé de 1.487 K€ (dont 13 K€ de valeur nominale et 1.475 K€ de prime d'émission). Les frais liés à cette opération (124 K€) ont été imputés en totalité sur la prime d'émission.

14.2. Capital potentiel

Au 31 décembre 2011, le nombre total d'actions susceptibles d'être émises à la suite de la levée des options de souscription d'actions attribuées (895.731), de l'acquisition des actions gratuites non encore acquises (185.100) et de l'exercice de bons de souscription d'actions (90.906) soit 1.171.737 actions, représentent environ 3,43 % du capital de la Société sur la base du nombre d'actions existantes à cette même date.

Obligations convertibles en actions

Voir 15. « FONDS NON REMBOURSABLES ET ASSIMILÉS »

Options de souscription d'actions

Au 31 décembre 2011, la Société a octroyé des options de souscription d'actions dans le cadre des autorisations successives votées par les actionnaires. A cette date, les options de souscription d'actions en circulation attribuées et non annulées, qu'elles soient exercables ou non encore exercables, donnent droit à la souscription de 895.731 actions de la Société.

Le tableau ci-dessous présente les différents plans d'options de souscription d'actions mis en place par la Société :

Libellé du plan	Date de l'octroi	prix exercice du plan (€)	délai fiscal	date échéance du plan	nombre options attribuées initialement	nombre options réalisées	nombre options exercées	soldé options	nombre d'options non encore acquises	nombre d'options exercables
Plan 1998	27/01/99	0,016	27/01/04	27/01/09	238 000	-109 000	-129 000	0	0	0
Plan 2000	09/05/00	1,25	09/05/04	09/05/10	441 000	-84 000	-357 000	0	0	0
Plan 2000	08/01/01	4,3	08/01/05	08/01/11	60 000	-56 500	-3 500	0	0	0
Plan 2000	29/03/01	4,3	29/03/05	29/03/11	189 000	-131 350	-57 650	0	0	0
Plan 2000	05/03/02	3,75	05/03/06	05/03/12	308 900	-34 967	-172 200	101 733	0	101 733

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Plan 2000	09/07/02	3,75	09/07/06	09/07/12	54 900	-6 600	-42 300	6 000	0	6 000
Plan 2001	03/12/02	3,75	03/12/06	03/12/12	77 000	0	-42 500	34 500	0	34 500
Plan 2001	31/03/03	3,75	31/03/07	31/03/13	201 300	-48 700	-70 160	82 440	0	82 440
Plan 2001	05/12/03	3,75	05/12/07	05/12/13	13 000	0	-800	12 200	0	12 200
Plan 2001	31/03/04	3,75	31/03/08	31/03/14	252 392	-108 199	-46 690	97 503	0	97 503
Plan 2005	17/11/05	2,89	17/11/09	17/11/15	21 000	0	0	21 000	0	21 000
Plan 2005	09/03/06	6,11	09/03/10	09/03/16	5 298	-1 200	0	4 098	0	4 098
Plan 2005	09/01/07	7,73	09/01/11	09/01/17	15 000	-15 000	0	0	0	0
Plan 2005	02/03/07	7,58	02/03/11	02/03/17	51 792	-19 212	0	32 580	0	32 580
Plan 2005	22/06/07	8,7	22/06/11	22/06/17	12 000	-12 000	0	0	0	0
Plan 2005	13/12/07	5,04	13/12/11	13/12/17	12 000	0	0	12 000	0	12 000
Plan 2005	18/03/08	3,15	18/03/12	19/03/18	80 100	-52 500	0	27 600	0	27 600
Plan 2005	19/05/08	4,87	19/05/12	20/05/18	2 790	-1 290	0	1 500	0	1 500
Plan 2008	03/07/08	4,87	04/07/12	05/07/18	60 000	0	0	60 000	0	60 000
Plan 2009	01/04/09	2,60	01/04/13	02/04/19	79 900	-35 900	0	44 000	14 672	29 328
Plan 2010	22/02/10	3,22	22/02/14	23/02/20	35 000	0	0	35 000	23 335	11 665
Plan 2010	18/03/10	3,34	18/03/14	19/03/20	105 000	-8 250	0	96 750	64 511	32 239
Plan 2010	14/05/10	3,10	14/05/14	14/05/20	31 000	0	0	31 000	20 668	10 332
Plan 2010	15/03/11	2,45	15/03/15	15/03/21	140 931	-104	0	140 827	140 827	0
Plan 2010	24/05/11	2,01	24/05/15	24/05/21	55 000	0	0	55 000	55 000	0
					2 542 303	-724 772	-921 800	895 731	319 013	576 718

Actions gratuites

Dans le cadre des autorisations votées par les actionnaires, le Directoire de la Société a attribué gratuitement un nombre total de 998.775 actions.

Conformément à la loi, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires est définitive au terme d'une période d'acquisition de deux ans à compter de leur date d'attribution et la période de conservation est également de deux ans à compter de l'attribution définitive. Les attributions d'actions gratuites d'actions sont le cas échéant conditionnées à l'atteinte d'objectifs individuels définis dans les critères d'acquisition pour chaque bénéficiaire.

Compte tenu de la réalisation des critères d'acquisition, le nombre total d'actions définitivement acquises à l'issu de la période de deux ans est de 447.425. 185.100 actions non encore acquises sont susceptibles d'être émises et 366.250 ont été annulées, les critères d'acquisition n'ayant pas été atteints.

Le tableau ci-dessous présente les différents plans d'actions gratuites mis en place par la Société au 31 décembre 2011 :

Date de l'assemblée ayant autorisé	Date d'attribution	Date d'acquisition	Date de cessibilité	Nombre de droits attribués	Nombre de droits annulés	Solde de droits	Nombre d'actions acquises
09/09/05	17/11/05	19/11/07	17/11/09	240.000	-13.600	0	226.400
09/09/05	09/03/06	10/03/08	09/03/10	176.900	-82.500	0	94.400
09/09/05	18/12/06	18/12/08	18/12/10	123.000	-100.000	0	23.000
09/09/05	02/03/07	02/03/09	02/03/11	32.300	-16.800	0	15.500
09/09/05	22/06/07	22/06/09	22/06/11	13.000	-11.000	0	2.000
09/09/05	13/12/07	14/12/09	13/12/11	3.000	0	0	3.000
09/09/05	18/03/08	18/03/10	18/03/12	110.500	-77.500	0	33.000
09/09/05	19/05/08	19/05/10	19/05/12	13.950	-3.650	0	10.300
23/05/08	04/07/08	04/07/10	04/07/12	40.000	-20.000	0	20.000
23/05/08	01/04/09	01/04/11	01/04/13	36.525	-16.700	0	19.825
23/05/08	22/02/10	22/02/12	22/02/14	30.000	0	30.000	0
23/05/08	18/03/10	18/03/12	18/03/14	81.600	-9.500	72.100	0
10/05/10	15/03/11	15/03/13	15/03/15	3.000	0	3.000	0
10/05/10	24/05/11	24/05/13	24/05/15	65.000	-15.000	50.000	0
10/05/10	28/07/11	28/07/13	28/07/15	30.000	0	30.000	0
				998.775	-366.250	185.100	447.425

Bons de souscription d'actions

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Le 4 février 2011, le Directoire a procédé à l'émission et l'attribution gratuite aux membres du Conseil de surveillance de 90.906 bons de souscription d'actions à raison d'un bon par action de la Société détenue au 4 février 2011, un (1) bon permettant de souscrire une (1) action nouvelle au prix de 2,28 Euros.

Les principales caractéristiques des bons de souscription sont les suivantes :

- Prix d'exercice des bons de souscription d'actions : 2,28 Euros.
- Parité d'exercice : l'exercice de un (1) bon de souscription permet de souscrire une (1) action nouvelle.
- Période d'exercice : du 4 février 2011 au 4 février 2016.

Lors de l'exercice clos le 31 décembre 2011, aucun des bons de souscription d'actions émis le 4 février 2011 n'a été exercé par les bénéficiaires.

Contrat de liquidité

Un contrat de liquidité a été mis en place le 19 mai 2009 avec la société Natixis Securities pour un montant total de 400 K€. 200 K€ ont été versés sur le compte le 19 mai 2009. Les actions rachetées sont comptabilisées en diminution des capitaux propres. La trésorerie disponible est comptabilisée en immobilisations financières.

Au 31 décembre 2011, le compte de liquidité comprend 69.665 titres Exonhit et 104 K€ de trésorerie disponible.

15. FONDS NON REMBOURSABLES ET ASSIMILES

Le 8 novembre 2006, le Directoire a procédé à l'émission de 2 080 335 Obligations convertibles en actions. Cette émission a fait l'objet d'un prospectus ayant reçu le visa n° 06-378 en date du 24 octobre 2006 de l'Autorité des marchés financiers.

Les principales caractéristiques des Obligations convertibles en actions sont les suivantes :

- Valeur nominale et prix d'émission : 6,50 euros.
- Parité de conversion : la conversion d'une Obligation convertible donne droit à une action nouvelle (sauf ajustement des parités de conversion prévu au contrat).
- Intérêt annuel : 3,50% l'an.
- Durée : 5 ans, soit jusqu'au 8 novembre 2011.
- Amortissement normal : les Obligations convertibles seront amorties en totalité le 8 novembre 2011 par remboursement au prix de 7,75 euros par Obligation convertible, soit 119,23% du prix d'émission.
- Amortissement anticipé : la Société pourra à son seul gré demander le remboursement anticipé des Obligations convertibles à un prix de remboursement anticipé tel que défini au contrat d'émission (i) à tout moment entre le 8 novembre 2009 et le 8 novembre 2011 si le produit du ratio d'attribution d'actions en vigueur et de la moyenne arithmétique des cours cotés de l'action Exonhit, telle que définie au contrat d'émission, excède 120% du prix de remboursement anticipé ou (ii) si la totalité des Obligations convertibles en circulation est inférieure à 10% du nombre des Obligations convertibles émises.

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Au 31 décembre 2009, 1 076 923 Obligations ont été converties en autant d'actions nouvelles. Cette conversion s'est traduite par une augmentation du capital social de 17 K€ et de la prime d'émission de 6.983 K€. Dans le même temps, la dette représentée par les obligations convertibles a été ramenée à 6.522 K€.

En octobre 2011, un rachat de 267.010 titres a eu lieu au cours de 7,84 €, soit un nominal de 1.736 K€ pour un capital net de 2.093 K€.

Puis à l'échéance du 8 novembre 2011, la Société a procédé au remboursement et à l'annulation de la totalité de son emprunt représenté par 736.402 obligations convertibles en actions nouvelles émises en novembre 2006 et venant à échéance en novembre 2011. Ce remboursement a représenté un montant brut d'environ 5.879 K€, coupon compris, dont 1,3 million d'euros était déjà provisionné dans les comptes au titre de la prime de remboursement. A ce jour, Exonhit SA n'a plus de dette obligataire.

16. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Les mouvements ayant affecté la provision pour risques et charges sont résumés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	Réf .	Solde au 1 ^{er} janvier 2011	Dotation de l'exercice 2011	Reprise de l'exercice 2011 (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31 décembre 2011
Ecart de conversion actif.....	(a)	1 640		(175)		1 465
Provision pour litiges sociaux...	(b)	85				85
Autre provision pour risques...	(c)	1 254	90	(1 254)	(90)	-
PROVISION POUR RISQUES		2 979	90	(1 429)	(90)	1 550
Provision pour retraite	(d)	194	38			232
PROVISION POUR CHARGES		194	38			232
TOTAL DES PROVISIONS		3 174	128	(1 429)	(90)	1 782

Impact (net des charges encourues) :

(en milliers d'euros)	Solde au 1 ^{er} janvier 2011	Dotation de l'exercice 2011	Reprise de l'exercice 2011 (provision utilisée)	Reprise (provision non utilisée)	Solde au 31 décembre 2011
Résultat d'exploitation		128		(90)	
Résultat financier			(1 429)		

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

- (a) La variation de l'écart de conversion actif de 175 K€ correspond à une diminution des pertes de change latentes liées à la conversion des créances à long terme entre Exonhit SA et sa filiale américaine.
- (b) La Société a un litige prud'homal en cours avec un de ses anciens employés. Le montant provisionné est celui de la condamnation en première instance par le Conseil des Prud'Hommes. La Société a fait appel.
- (c) L'emprunt sous forme d'obligations convertibles de 6,5 M€ étant arrivé à maturité en novembre 2011, la prime de remboursement d'un montant de 1 254 K€ qui avait été comptabilisée conformément au principe de prudence en provision pour risque à caractère financier pour tenir compte du risque de non conversion des obligations a été reprise dans son intégralité (cf Note 15). Une reprise de provision de 90 K€ a également été faite concernant un produit à recevoir d'un dégrèvement de Taxe Professionnelle de 2009, dont l'acceptation a été validée début 2012.
- (d) Conformément aux dispositions de la loi française, la Société verse des contributions à des organismes au titre des engagements de retraite de ses salariés en France. La législation française prévoit également le versement aux salariés d'une indemnité de départ en retraite déterminée en fonction d'un nombre d'années de service et de la rémunération au moment du départ. Les droits sont uniquement acquis aux salariés présents dans l'entreprise à l'âge de la retraite. Une dotation aux provisions de 38 K€ a donc été comptabilisée au 31 décembre 2011.

17. DETTES FINANCIÈRES

Les dettes financières s'analysent comme suit au 31 décembre :

(en milliers d'euros)	31 décembre	
	2011	2010
Avance remboursable	-	-
Emprunts bancaires	-	-
Intérêts sur Emprunts d'obligations convertibles (a)	-	107
Total	0	107
<i>Dont part à court terme</i>	-	107
<i>Dont part à long terme</i>	-	0

L'intégralité des dettes financières est libellée en euros.

(a) 1.076.923 des 2.080.335 obligations convertibles émises le 8 novembre 2006 à maturité novembre 2011 ont été converties en actions. Cette conversion s'est traduite par une augmentation du capital social de 17 K€ et de la prime d'émission de 6 983 K€. Au premier trimestre 2009, la dette représentée par les obligations convertibles a été ramenée à 6 522 K€ (1.003.412 de 6,50 euros de nominal) contre 13 522 K€ au 31 décembre 2008. Les intérêts s'élevaient à 34 K€ au 31 décembre 2010. A cela s'ajoutait 73 K€ d'intérêts non encore prélevés par l'organisme bancaire en charge du paiement aux détenteurs d'obligations sur l'exercice. L'organisme a régularisé cette situation au cours de l'exercice 2011. En octobre 2011, un rachat de 267.010 titres a eu lieu au cours de 7,84 €, soit un nominal de 1.736 K€ pour un capital net de 2.093 K€. Puis à l'échéance du 8 novembre 2011, la Société a procédé au remboursement et à l'annulation de la totalité des 736.402 obligations convertibles restantes. Ce remboursement a représenté un montant brut d'environ 5.879 K€, coupon compris, dont 1.254 K€ étaient déjà provisionnés dans les comptes au titre de la prime de remboursement comme indiqué ci-dessus et ont donc été utilisés sur l'exercice. Au 31 décembre 2011 la Société n'a plus de dette financière.

18. DETTES DIVERSES

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Dettes diverses (en milliers d'euros)	31/12/2011	31/12/2010
Dettes Fournisseurs et comptes rattachés	1 870	1 564
Fournisseurs	416	438
Fournisseurs, factures non parvenues	447	356
Exonhit Inc	1 006	769
Dettes fiscales et sociales	1 374	1 552
Personnel	485	572
Organismes sociaux	580	677
Etat	309	303
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	30	-
Autres dettes	2	
Total	3 276	3 115

L'évolution du poste Fournisseurs, Factures non parvenues est principalement due en 2011 à des dépenses supplémentaires de jetons de présence pour 30 K€, d'honoraires pour 13 K€, et de documentation pour 12 K€ par rapport à 2010.

Les dettes fiscales en faveur de l'Etat comprennent sur l'exercice 2011 essentiellement la TVA sur article 259B (193 K€) provenant principalement de refacturations de la filiale américaine (cette TVA fait l'objet d'une auto-liquidation et impacte donc aussi l'actif du bilan au poste « créances» (cf Note 9).

19. DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

(en milliers d'euros)	Charges à payer	31/12/2011	31/12/2010
Fournisseurs, factures non parvenues (inclus dans les dettes fournisseurs et comptes rattachés)	447	356	
Charges à payer (incluses dans Dettes fiscales et sociales)	804	901	
Dettes pour congés payés	308	328	
Dettes pour primes	380	475	
Etat charges à payer	116	98	
Total	1 251	1 257	

20. CHARGES ET PRODUITS EXCEPTIONNELS

Sur l'exercice 2011, les charges exceptionnelles s'élèvent à 12 K€ contre 2 K€ en 2010. Elles correspondent à une indemnité de résiliation transactionnelle suite à un litige avec un prestataire.

Les produits exceptionnels s'élèvent à 35 K€ en 2011 contre 2 K€ en 2010 (facturation de 1g de EHT 1864 à Sigma Aldrich) et correspondent à la vente d'un matériel de laboratoire (séquenceur).

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

21. SITUATION FISCALE LATENTE

La loi de finances pour 2004 stipule que les déficits ordinaires restant à reporter à la clôture de l'exercice précédent le premier exercice ouvert à compter du 1^{er} janvier 2004 sont reportables sans limitation de durée.

La situation fiscale latente de la Société s'analyse essentiellement au regard des éléments suivants :

Nature	Montant (en milliers d'euros)
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 1999	1 199
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2000	2 941
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2001	5 084
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2002	10 632
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2003	8 018
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2004	13 003
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2005	4 980
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2006	4 611
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2007	7 712
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2008	7 981
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2009	10 166
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2010	8 639
Déficits ordinaires au titre de l'exercice 2011	8 448
Total déficits ordinaires	93 414

22. TRANSACTIONS AVEC LES FILIALES

La Société a consenti une avance en compte courant à sa filiale Exonhit, Inc. d'un montant de 6 072 K€ au 31 décembre 2011 contre 5 655 K€ au 31 décembre 2010. Cette avance figure à l'actif du bilan en immobilisations financières et fait l'objet d'une provision pour dépréciation de 3 121 K€ au 31 décembre 2011. Le montant total des intérêts facturés par la Société à sa filiale au titre de cette avance s'élève à 214 K€ en 2011.

23. OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

Une synthèse des obligations contractuelles et des engagements commerciaux de la Société au 31 décembre 2011 est présentée dans les tableaux suivants :

Obligations contractuelles	Réf	Total	Paiements dus à	Paiements dus	Paiements dus
----------------------------	-----	-------	-----------------	---------------	---------------

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

(en milliers d'euros)	.		moins d'un an	de un à cinq ans	à plus de cinq ans
Dettes financières	(a)	-	-	-	-
Autres dettes	(b)	250	250		
Obligations en matière de location-financement	(c)	15	15	-	-
Contrats de location simple	(d)	635	371	264	-
Total		900	636	264	-

Autres engagements commerciaux (en milliers d'euros)	Réf.	Total	Engagements à moins d'un an	Engagements de un à cinq ans	Engagements à plus de cinq ans
Lignes de crédit					
Lettres de crédit					
Garanties	(e)	31		31	-
Obligations de rachat					
Autres engagements commerciaux	(f)	10		10	
Total		41		41	-

- (a) Cf. note 17.
- (b) Le contrat de consultant avec la société LFB Partners, créée par les fondateurs de la société, a fait l'objet d'un amendement en décembre 2011. Celui-ci prévoit des honoraires de 500 K€ pour la période s'achevant le 20 décembre 2013, dont 250 K€ ont été versés en décembre 2011. Au cours des deux années précédentes, la société a versé à LFB Partners un montant de 350 K€ par an au titre de ce contrat.
- (c) Il s'agit des redevances futures à payer au titre des contrats de crédit-bail. Cf note 24.
- (d) Il s'agit des obligations de la société en matière de location de longue durée de véhicules et de location immobilière. Les trois baux commerciaux contractés par la Société ont été renouvelés sur l'exercice 2010 et début 2011 pour une durée de trois ans.
- (e) Dans le cadre de ses activités courantes, la Société accorde certaines garanties dont la plus significative au 31 décembre 2011 est la suivante :
 - 1,365 SICAV ayant une valeur d'origine de 31 K€, ont été nanties en faveur de l'organisme bailleur du siège social de la Société boulevard Masséna à Paris;
- (f) Un accord de licence pour un nouveau test diagnostique du cancer du sein a été signé en mai 2009 avec l'Institut Gustave Roussy (IGR). A la date de signature du contrat, 30 K€ ont été versés et comptabilisés en immobilisations incorporelles. Une provision de 10 K€ au titre de redevance annuelle pour l'exploitation des brevets a été constitué sur l'exercice 2011 et versée début 2012. Un versement de redevance annuelle de 10 K€ est également prévu en 2013.

24. CONTRATS DE LOCATION FINANCEMENT

La Société loue certains de ses équipements au travers de contrats de crédit-bail.

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

Le montant de la dotation aux amortissements qui aurait été enregistrée au titre de l'exercice clos et au titre des exercices précédents si les biens avaient été acquis par la Société est présenté dans le tableau suivant :

IMMOBILISATIONS EN CREDIT-BAIL				
(en milliers d'euros)	Coût d'entrée	Dotations aux amortissements de l'exercice 2011	Dotations aux amortissements cumulées	Valeur nette
Installations techniques, matériel et outillage industriel	2 159	59	2 141	18
Autres immobilisations corporelles	36	0	36	0
TOTAUX	2 195	59	2 177	18

Les engagements de la Société au titre des contrats en vigueur au 31 décembre 2011 sont résumés dans le tableau suivant :

ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL							
(en milliers d'euros)	REDEVANCES PAYÉES		REDEVANCES RESTANT À PAYER			TOTAL À PAYER	PRIX D'ACHAT RESIDUEL
	DE L'EXERCICE 2011	CUMULEES	JUSQU'A 1 AN	+ 1 AN A 5 ANS			
Installations techniques, matériel et outillage industriel	68	522	15			15	5
TOTAUX	68	522	15			15	5

25. HONORAIRES DE COMMISSARIAT AUX COMPTES

Les honoraires concernant les travaux de mission légale des commissaires aux comptes sont les suivants :

	Montant HT en milliers d'euros	Ernst and Young	A&D
Audit			
<i>Commissariat aux comptes, certification et examen des comptes individuels et consolidés</i>			
- Exonhit SA	49		
- Filiale intégrée globalement (Exonhit Inc.)	47		29

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
 Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

<i>Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes</i>		
- Exonhit SA (*) - Filiale intégrée globalement (Exonhit Inc.)	91	20
Sous Total	187	49
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement		
Juridique, fiscal, social Autres		
Sous Total		
Total	187	49

(*) Les prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes correspondent aux travaux réalisés dans le cadre de la revue limitée des comptes semestriels ainsi que des travaux réalisés dans le cadre du prospectus AMF.

26. TRANSACTIONS REALISEES AVEC DES PARTIES LIEES

Les opérations conclues avec des parties liées au cours de l'exercice ont toutes été réalisées à des conditions de marché normales.

Les rémunérations versées aux membres du Directoire de la Société se sont élevées à 881 K€ au cours de l'exercice 2011, contre 875 K€ en 2010.

Une somme de 90 K€ a été provisionnée dans les comptes 2011 au titre des jetons de présence de l'année 2011 pour les membres du Conseil de Surveillance, contre 60 K€ les années précédentes.

27. EFFECTIF MOYEN

L'effectif moyen de la Société sur l'exercice 2011 s'élève à 52 personnes (dont 36 cadres et 16 employés) contre 50 personnes (dont 34 cadres et 16 employés) sur l'exercice précédent.

28. DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION

Au titre du droit individuel à la formation, le volume d'heures de la part ouverte mais non consommée des droits est de 3 682 heures au 31 décembre 2011. Au cours de l'année 2011, 84 heures ont fait l'objet d'une demande de la part des salariés. Conformément aux principes comptables décrits au paragraphe 2.10, la Société n'a pas constaté de provisions à ce titre dans les comptes au 31 décembre 2011.

29. FILIALES ET PARTICIPATIONS

La Société détient à hauteur de 100% la société Exonhit Inc, localisée au 217 Perry Parkway, Gaithersburg, Etats-Unis. Au titre de l'exercice 2011, la société Exonhit Inc a réalisé une perte de 482 KUSD. Au 31 décembre 2011, les capitaux propres de cette filiale s'élèvent à – 3 493 KUSD.

EXONHIT SA - NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS ANNUELS 2011
Montants exprimés en milliers d'euros, sauf mention expresse

30. ETABLISSEMENT DE COMPTES CONSOLIDÉS

La Société établit des comptes consolidés préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France et les règles et méthodes relatives aux comptes consolidés (règlement 99-02 du Comité de la Réglementation comptable).

Les comptes consolidés comprennent en intégration globale les comptes de la Société et de sa filiale détenue à 100% aux Etats-Unis, Exonhit Inc.

31. EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

31.1. Obtention d'une subvention de la communauté européenne

Le 5 mars 2012, la Société a annoncé avoir obtenu une subvention de 418 K€ de la Communauté Européenne dans le cadre de sa participation au consortium européen RESPONSIFY. Ce consortium de médecine personnalisée en oncologie rassemble 12 partenaires et a pour but d'identifier des biomarqueurs de réponse aux traitements anti-HER2 (Herceptine) et anti-angiogénique (Avastin), deux agents chimiothérapeutiques fréquemment utilisés pour traiter les femmes atteintes de cancer du sein, puis de transformer ces biomarqueurs en tests IVD marqués CE et donc approuvés pour une utilisation en pratique clinique courante. Exonhit est notamment responsable d'assurer la protection de la propriété intellectuelle générée autour des signatures et des tests dérivés, ainsi que le marquage CE et la commercialisation des tests prédictifs identifiés sur sa plateforme technologique. Cette subvention couvre plus de 70% des coûts estimés de ce programme pour la Société.

31.1. Eléments post-clôture relatifs aux parties liées

En mars 2012, les contrats de travail des membres du directoire ont fait l'objet d'avancements prévoyant une clause d'indemnités de rupture en cas de licenciement, hors faute grave ou lourde, à la suite d'un changement de contrôle.